

# Nouvelles Breves

— votre bulletin d'informations municipales —

## Sommaire

**Aspet propre 1**

**Sur la commune 2**  
Manifestations passées et à venir



**Vœux à la population 3**

**Au Conseil municipal 3**  
Compte-rendu

**Brèves 4**

MAIRIE D'ASPET  
Place de la République  
31160 ASPET  
Téléphone : 05 61 88 40 22  
Télécopie : 05 61 88 44 03  
Mail : [mairie.aspet@wanadoo.fr](mailto:mairie.aspet@wanadoo.fr)  
Web : [www.mairie-aspet.fr](http://www.mairie-aspet.fr)



## Aspet propre

### Opération nettoyage

Les élèves des écoles maternelle et primaire Germaine Barès et leurs professeurs ont organisé un grand nettoyage de plusieurs sites sur la commune en septembre dernier. Pour préparer cette opération, les enfants avaient besoin d'un équipement de protection. La Ressourcerie d'Aspet, qui incite à réutiliser des objets plutôt que de les jeter, a fourni environ 70 T-shirts pour tous les enfants. Les conseillers du tri du SIVOM ont animé un atelier de customisation de ces T-shirts autour d'un symbole fort, l'arbre. Munis de leur T-shirt per-

sonnalisé pour se protéger des salissures, de gants et de sacs poubelle, ces petits as du nettoyage sont allés à la recherche des déchets jetés dans la nature. Huit kilos de déchets ont ainsi été récupérés !

Des cannettes en aluminium, des bouteilles en verre et en plastique, du papier, tous ces déchets recyclables ont été jetés dans les colonnes de tri, évitant ainsi de terminer dans le Ger. Le message de nos écoliers est très clair : pour une ville propre et une nature préservée, il ne faut plus jeter de déchets dans la nature !



## Nouvelle colonne de tri à la déchèterie

Pour toujours plus de recyclage et de valorisation, une benne destinée à la collecte des déchets d'éléments d'ameublement (DEA) a été installée à la déchèterie d'Aspet. Cette mise en place se fait en partenariat avec Eco-mobilier, l'éco-organisme dédié à la collecte, au recyclage et à la réutilisation du mobilier domestique. Pour toute question, vous pouvez vous adresser au gardien ou auprès du SIVOM.



## Sur la commune

### Un enfant un arbre

Samedi 24 novembre a eu lieu la cérémonie « Un enfant un arbre » qui célèbre chaque année les enfants dont les parents résident sur la commune. Depuis 2001, ce sont 148 arbres qui ont été plantés pour 148 naissances. Sous un beau soleil et dans une ambiance très chaleureuse, la plantation des liquidambers, tulipiers et charmes s'est réalisée dans le pré derrière le bâtiment St-Jean-Baptiste. Trois familles sur les six invitées ont répondu présent et ont participé à la plantation de l'arbre. L'ensemble des participants s'est ensuite rendu dans les locaux des Ateliers du temps libre pour écouter le beau discours de Muriel Saget, conseillère municipale, sur l'importance pour les parents de donner des racines et des ailes à leurs enfants. Chaque famille a eu en cadeau un diplôme ainsi qu'un livre « Au creux de mon arbre » de Britta Teckentrup.

La cérémonie s'est achevée autour d'un verre offert aux familles et a donc permis de célébrer Étienne, Joaquim, Mayronn, Haiidar, Aodren et Chloé.



### Cérémonie du 11 novembre

Cette année la commémoration du centenaire de la fin de la Première Guerre Mondiale était organisée par la Communauté de communes Cagire-Garonne-Salat, la commune d'Aspet et l'écomusée Cagire-Pyrénées et s'est déroulée le samedi 10 novembre à Aspet. Après la messe, célébrée à l'église St-

Martin par Monseigneur Le Gall, archevêque de Toulouse, l'assemblée d'élus, d'anciens combattants, de personnalités, entourée d'une foule nombreuse, s'est retrouvée devant le monument aux morts pour écouter les différentes allocutions qui ont rendu hommage aux soldats morts pour la patrie. Après

le dépôt de gerbes, Cécile Piovan a interprété la Marseillaise et Jean Ribet l'Arrénoulat tandis que les enfants des écoles laissaient s'envoler une centaine de colombes. Un vin d'honneur est venu clôturer cette belle cérémonie.



### Inauguration du Carré de la République

Après un chantier de 13 ans ponctué de réunions, d'analyses, d'expertises, de conflits avec les assurances, comme cela avait été expliqué dans le numéro d'automne des Nouvelles Brèves, le Carré de la République s'est enfin dévoilé aux yeux des personnalités et des nombreux habitants ayant répondu présent ce samedi 20 octobre 2018. Après le traditionnel coup de ciseaux et la chute symbolique de la photo de l'ancien espace avant la catastrophe naturelle, tous ont pu déambuler dans ce bel espace sur les notes festives du groupe « Rural jazz band ». Chacune des personnalités politiques conviées pour l'évènement a loué la réussite de ce chantier et l'esthétique de la nouvelle place. Un cocktail est venu clôturer ce moment particulièrement attendu et espéré.



## Vœux à la population

*Josette Sarradet, Maire, et le conseil Municipal,  
ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie des vœux*

**Vendredi 11 janvier 2019 - 19h**

**Foyer d'Aspet**

**Samedi 12 janvier 2019 - 18h30**

**Foyer de Girosp**

Mairie Aspet – Place de la République – 31160 ASPET – tel 05 61 88 40 22 / fax 05 61 88 44 03 mairie.aspet@wanadoo.fr

### Repas des aînés

Le traditionnel repas des aînés offert par le CCAS d'Aspet, se déroulera au Bois Perché le samedi 26 janvier 2019 à 12h. Les personnes de 70 ans et plus seront conviées à ce repas par un courrier qui leur sera directement adressé chez elles. Le repas sera accompagné d'un spectacle musical proposé par le groupe de variétés *Liberta* originaire de Saint-Ignan.

### Bibliothèque municipale Nuit de la lecture

Pour la troisième année, la bibliothèque municipale d'Aspet participe à la Nuit de la lecture organisée par le Ministère de la Culture. Elle aura lieu le vendredi 18 janvier 2019 avec plusieurs animations :

- de 14h à 16h : une rencontre-débat avec des collégiens d'Aspet et le club de lecture de la bibliothèque sur le thème des sciences ;
- de 16h30 à 18h : l'escape game intitulé « Panique dans la bibliothèque », enquête grandeur nature mêlant sciences et investigation dans une expérience

immersives et originales, pour adultes et enfants à partir de 11 ans ;

- de 18h30 à 20h : des lectures choisies et partagées par les participants sur le thème des sciences au sens large.

Inscription (pour l'escape game) et renseignements à :  
bibliothequeaspet@orange.fr

## Compte-rendu du conseil municipal du 15 décembre

- **Un branchement électrique supplémentaire** pour l'église place Sourrieu sera réalisé par le SDEHG pour 1 198 € TTC dont 523 € à la charge de la commune.
- **Le SICASMIR modifie ses statuts** et devient un syndicat mixte.
- **La communauté de communes restitue à la commune d'Aspet les compétences suivantes** : pont du lacus, hydraulique agricole sur le domaine public et les compétences de l'ancien syndicat de télécommunications de la vallée du Ger.
- **Le conseil municipal s'oppose au transfert de la compétence « urbanisme en matière de PLU, de document en tenant lieu (POS) et de carte communale »** à la communauté de communes Cagire-Garonne-Salat.
- **Le conseil municipal approuve la motion de soutien au Conseil départemental de la Haute-Garonne** en faveur de son maintien sur le territoire. Il est en effet question de transposer le "modèle lyonnais" en Haute-Garonne qui verrait la suppression du Conseil départemental et le transfert de ses compétences vers Toulouse Métropole. L'action du Conseil départemental est en effet fondamentale pour assurer l'égalité des chances des citoyens sur l'ensemble des territoires urbains, péri-urbains, ruraux et de montagne. Le transfert des compétences du Conseil départemental vers Toulouse Métropole viendrait mettre en péril l'équilibre

déjà fragile entre tous ces bassins de vie haut-garonnais.

- **Le conseil municipal approuve la motion de soutien aux collèges d'Aspet et de Salies-du-Salat** et la demande du collectif aspétois pour obtenir l'ouverture d'une classe supplémentaire de 6<sup>e</sup> et la restitution du poste d'assistant d'éducation. Cela permettrait de maintenir des conditions d'apprentissage et d'enseignement décentes et de prendre en charge au mieux tous les enfants et notamment ceux en difficulté, donc d'offrir un enseignement de qualité et un égal accès de tous (toutes) à un enseignement de qualité.
- **Le conseil municipal approuve l'avant-projet de convention pour la création d'un regroupement pédagogique intercommunal (RPI)** avec les communes d'Arbon et d'Izaut-de-l'Hôtel. Une réflexion est d'ores et déjà lancée sur l'organisation d'un tel regroupement et sur les questions de cohérence des rythmes scolaires et périscolaires et des transports.
- **Concernant les marchés de plein vent des mercredi et samedi**, sont actées la révision du règlement ainsi que l'application de nouveaux tarifs.
- **Le conseil municipal attribue une subvention de 400 €** à l'association Jeunes footballeurs du Cagire et ajourne la demande du Tennis club Aspet Encaisse qui sera examinée en 2019.

immersive et originale, pour adultes et enfants à partir de 11 ans ;

- de 18h30 à 20h : des lectures choisies et partagées par les participants sur le thème des sciences au sens large.

Inscription (pour l'escape game) et renseignements à :  
bibliothequeaspet@orange.fr

- **Le conseil municipal adhère à un organisme d'assurance pour le personnel** proposé par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Garonne.
- **Mme Ketty Marin-Mathieu, comptable de la trésorerie de Salies-du-Salat** se voit attribuer une indemnité de conseil et une indemnité de confection de documents des documents budgétaires aux taux en vigueur.
- **Dans le cadre du pool routier 2016-2018**, le conseil municipal décide d'attribuer un fonds de concours à la Communauté de communes Cagire-Garonne-Salat à hauteur de 5 250,34 € car la commune a bénéficié d'un complément de travaux voirie.
- **La proposition de modification de tarif de la location de la salle du judo** par les associations est ajournée afin d'étudier plus globalement la question de la tarification des biens communaux.
- **Le conseil municipal refuse l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'Office National des forêts** en lieu et place de la commune car cela n'est pas dans l'intérêt des communes.

*L'intégralité de la séance peut être consultée sur le tableau d'affichage de la mairie, sous la halle, et sur le site [www.mairie-aspet31.fr](http://www.mairie-aspet31.fr)*

## Illuminations de Noël

Cette année encore les services techniques de la commune ont imaginé et installé de belles et originales décorations sur la commune : forêt de sapins sur le Carré de la République, plafond lumineux dans la Grand Rue, sapins en bois multicolores sous la halle. Les vitrines des commerçants richement décorées et illuminées contribuent à cette ambiance de fête.



### Numéros utiles

Pompiers	18/112
S.A.M.U.	15
Gendarmerie	05 61 88 40 17
CC3V	05 61 94 86 50
Déchetterie	05 61 79 59 47
S.Eaux (Girosp, Gouillou)	05 61 88 56 64
S.Eaux (Aspet et autres)	05 62 00 72 80
Camping	05 61 88 51 55
Bibliothèque	05 61 88 52 55
Centre de loisirs	06 72 59 88 26
Trésor public	05 61 88 40 51

## BRÈVES

### Accueil de la mairie

Le secrétariat de la mairie sera fermé les lundis 24 et 31 décembre 2018.

### Permanences ACCJSE

Vous avez été victime d'une agression, d'un vol, d'un cambriolage, de menaces ? Pour vous informer et vous aider dans vos démarches, vous pouvez contacter le service d'aide aux victimes de l'A.C.C.J.S.E.

Ce service est gratuit et confidentiel. Les permanences se tiennent sans rendez-vous tous les deuxièmes mercredis du mois de 9h à 12h à la mairie d'Aspet (salle du conseil). Pour plus de renseignements, appelez le 06 81 35 72 61.

### Restos du cœur

La campagne des restos du cœur est lancée : les distributions ont lieu le jeudi de 10h30 à 12h30 au bureau des Restos du cœur à l'ancien collège, rue Armand Latour.

### Dispositif saisonnier « vague de froid »

Dans le cadre du plan national « vague de froid », la commune d'Aspet met à jour son registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées qui en font la demande. Ce dernier permet, en cas de froid extrême, de favoriser l'intervention des services

sociaux et sanitaires. L'inscription est possible du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars auprès de l'accueil de la mairie. Toutes les personnes fragiles et isolées sont encouragées à se faire recenser et, plus généralement, les Aspétois sont appelés à signaler auprès de la mairie toute personne isolée et susceptible d'être affectée par une vague de froid extrême.

### Répertoire électoral unique

La loi n°2016-104 du 1<sup>er</sup> août 2016 ainsi que quatre décrets modernisent et simplifient les inscriptions sur les listes électorales et leur gestion. Ces dernières seront centralisées dans un Répertoire électoral unique (REU) géré par l'Insee.

Ce répertoire est mis à jour en permanence à partir des demandes d'inscription ou de radiation formulées par les mairies via le portail de gestion du REU : ELIRE. Cet outil permet également aux communes d'extraire

leur liste électorale si nécessaire. L'Insee insèrera, par ailleurs, directement dans le REU les radiations pour décès et incapacité, ainsi que les inscriptions d'office des jeunes gens et des personnes qui viennent d'acquérir la nationalité française, en les rattachant à leur commune de résidence.

Une première utilisation de cette procédure est prévue pour les élections européennes du 26 mai 2019. A noter qu'il subsiste une date limite d'inscription pour chaque scrutin, fixée selon la loi au 6<sup>e</sup> vendredi précédant le scrutin.

### Intervention des pompiers sur la commune

Les pompiers d'Aspet procèdent à des manœuvres générales chaque dernier vendredi du mois, dans l'après-midi et en début de soirée. Pour cette raison, vous les verrez donc souvent sur le bord des routes.

### Personnel municipal

Après 21 années passées aux services techniques de la mairie, Richard Robles a postulé au sein du conseil Départemental de la Haute-Garonne pour occuper les fonctions d'agent de maintenance au sein de la direction de l'éducation. Au 1<sup>er</sup> janvier 2019 Richard débutera ainsi dans ses nouvelles fonctions. La municipalité d'Aspet lui souhaite beaucoup de réussite et une bonne poursuite dans sa carrière professionnelle.

La commune tient aussi à remercier pour son travail Manon Bonnard qui a effectué un stage d'un mois au secrétariat de la mairie dans le cadre d'un Bac professionnel gestion administration et espère que cette expérience lui servira dans la suite de ses études.

## Marché de l'avent de l'école

En l'absence du marché de l'avent traditionnellement organisé sur le territoire, l'école Germaine Barès d'Aspet a décidé d'organiser le sien, ce qui était une grande première ! Il était essentiellement consacré à l'artisanat, à la gastronomie et aux productions locales afin de préserver l'authenticité et l'âme de ces fêtes de fin d'année. Les organisateurs ont accueilli 35 exposants qui ont proposé aux visiteurs un large panel des richesses locales : bijoux, couture, miel, décorations de Noël, livres, céramique, fromage, créations artisanales, chocolats... Durant cette journée, différentes animations ont été proposées aux petits et aux grands : atelier maquillage, présence du Père Noël, démonstration de fabrication du gâteau à la broche... Tous les bénéfices de cette manifestation serviront à financer un voyage scolaire pour les CE2, CM1 et CM2. L'école remercie toutes les personnes bénévoles qui ont aidé à organiser ce marché de l'avent et, au vu des retours très positifs de tous, souhaite déjà réitérer l'expérience !



Un défibrillateur est présent sur la commune sous la halle de la Mairie

